

Législature 2021/2026

PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION

N° 05/2021-2026

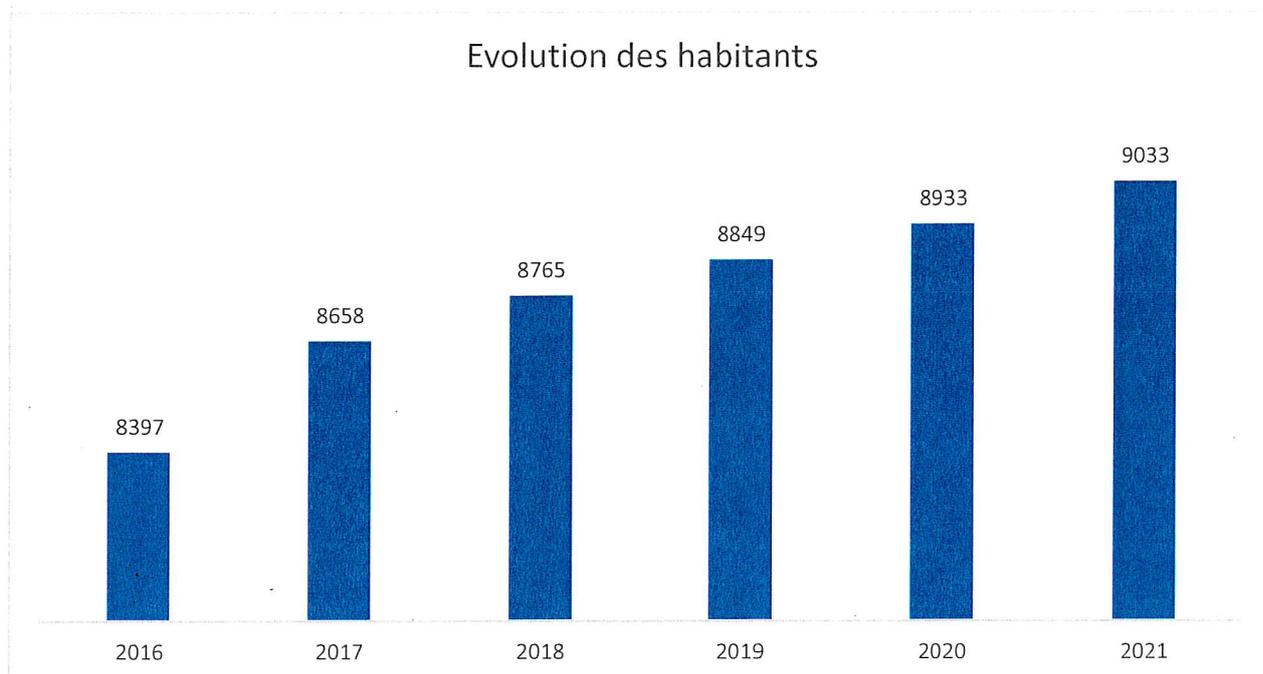
Comptes 2021

Délégués du Comité de Direction : Boris Mury, Didier Zumbach, Bruno Dard

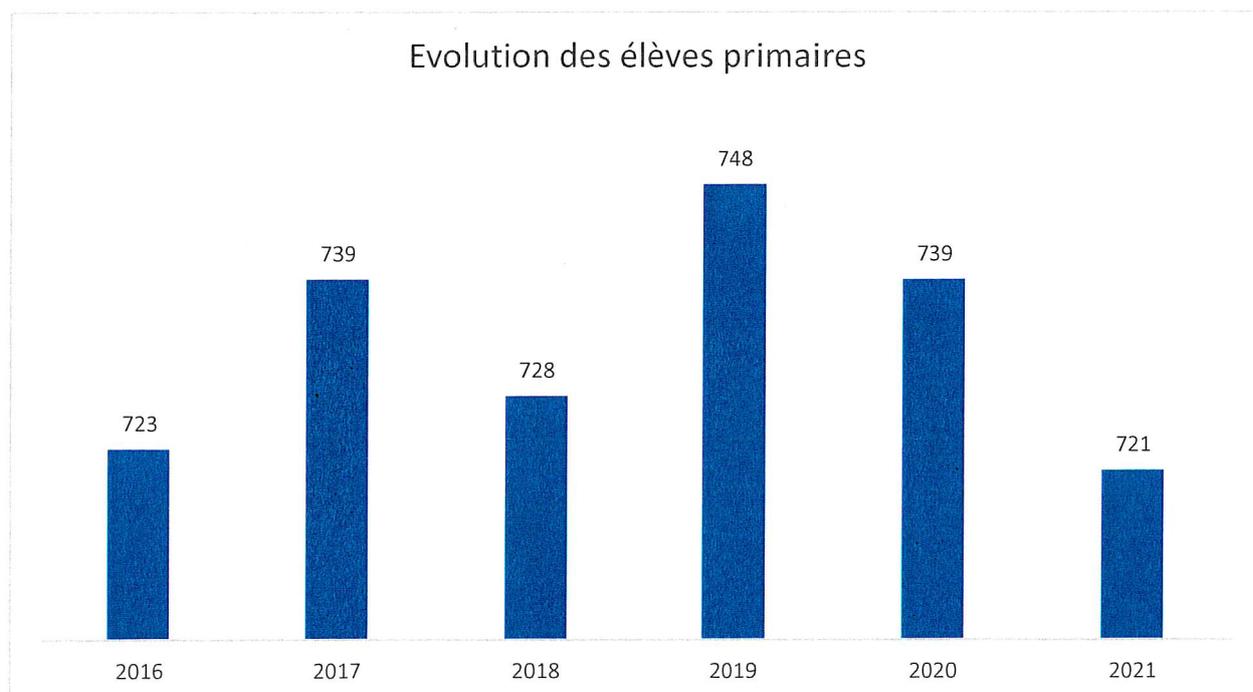
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le Comité de Direction de l'Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron soumet au Conseil Intercommunal son rapport d'activité et les comptes pour l'année 2021, selon la loi sur les communes et conformément à nos statuts.

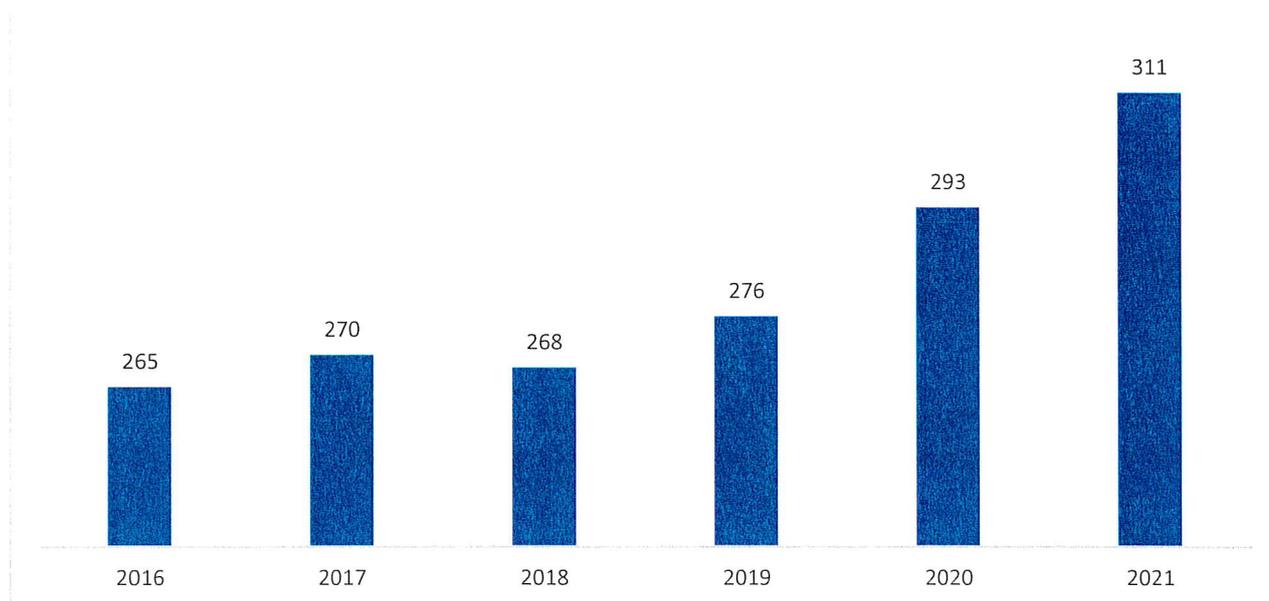
Les habitants Asse et Boiron



Les élèves de l'Etablissement Scolaire Elisabeth de Portes



Evolution des élèves secondaires



Rapport d'activité

Le Conseil Intercommunal (CI)

Le Conseil Intercommunal s'est réuni 2 fois.

Le Comité de Direction (CoDir)

Le Comité de Direction s'est réuni 9 fois.

Les membres du Comité de Direction ont consacré environ 865 heures à la gestion de l'association.

Le Comité de Direction n'a pas eu besoin de faire usage de la compétence en matière d'autorisation générale de plaider.

Principales décisions

Les préavis que nous vous avons présentés et que vous avez adoptés, amendés ou refusés :

- N°21/2016-2021 Comptes 2020
Préavis adopté tel que présenté
- N° 1/2021-2026 – Autorisation d'engager des dépenses supplémentaires
Préavis adopté tel que présenté
- N° 2/2021-2026 – Autorisation de plaider
Préavis adopté tel que présenté
- N° 3/2021-2026 – Budget 2022
Préavis adopté tel que présenté

L'Etablissement Scolaire Elisabeth de Portes

La collaboration avec la direction de l'Etablissement scolaire Elisabeth de Portes (ESEP) est bonne. Durant l'absence de M. Ducommun nous avons collaboré avec les doyens.

EPT

Au 31 décembre 2021, l'AEE compte 93 collaborateurs pour un équivalent plein temps de 60.22 EPT.

Unité d'Accueil pour Ecolier (UAPE)

Au 31 décembre 2021 les taux de fréquentation, par structure, sont les suivants :

	La Boîte à Malices	Les Z'Eysinous	Tournicotty	Les P'tits Lézards
Matin	50 % (42%)*	40 % (67%)	25 % (35%)	80 % (73%)
Mercredi matin (1P)	38 % (38%)	Accueil à La Boîte à Malices	Accueil à La Boîte à Malices	Accueil à La Boîte à Malices
Midi	97 % (94%)	92 % (100%)	97 % (97%)	100 % (95%)
Après-midi (1P-2P)	49 % (34%)	45 % (39%)	34 % (36%)	29 % (51%)
Soir	93 % (81%)	99 % (96%)	81 % (90%)	71 % (89%)

*()chiffres 2020

Le taux d'occupation du Repère en 2021 est de 61 % contre 71% en 2020.

En décembre 2021, nous avons accueilli entre 8 et 10 enfants l'après-midi.

Accueil en Milieu Familial

Les accueillant·e·s en milieu familial sont toujours géré·e·s par la Ville de Nyon par le biais d'une convention. La collaboration, tant avec la Ville de Nyon qu'avec la coordinatrice, est excellente.

19 accueillant·e·s sont agréé·e·s sur nos communes, elles et ils encadrent 124 enfants.

80 enfants sont d'âge préscolaire ou en 1P, et 44 sont accueillis pour du parascolaire, dès la 2 P.

Accueil collectif préscolaire (crèches)

Pour mémoire, le cadre de référence pour l'accueil collectif de jour préscolaire spécifie que les enfants doivent être pris en charge selon un taux d'encadrement éducatif global, soit : 1 personne encadrante présente pour 5 enfants présents, de la naissance jusqu'à l'âge de 18 ou 24 mois (bébés) ; 1 personne encadrante présente pour 7 enfants présents âgés de 18 ou 24 à 30 ou 36 mois (trotteurs) ; 1 personne encadrante présente pour 10 enfants présents âgés de 30 ou 36 mois à l'âge d'entrée à l'école obligatoire (grands). Nos équipes éducatives sont formées au minimum de 80 % de personnel diplômé.

Crèche de La Galiote à Eysins

La crèche dispose de 24 places, réparties en 2 groupes multi-âges: 10 bébés/trotteurs et 14 trotteurs/grands.

Crèche Les Papillons à Crassier

La crèche dispose de 44 places, soit 10 bébés, 14 trotteurs et 20 grands.

Au 31 décembre 2021, les taux de fréquentation, par structure, sont les suivants :

	La Galiote s/24 pl.	Les Papillons s/44 pl.
Bébés		82 % (85%)
Trotteurs		80 % (77%)
Grands		84 % (76%)
Bébés/Trotteurs	89 % (70%)*	
Trotteurs/Grands	73 % (90%)	

*()chiffres 2020

Les devoirs surveillés

Devoirs Surveillés	Nombres de contrats	
	01.01.2021/30.06.2021	01.09.2021/31.12.2021
1P-6P	53 contrats	45 contrats
7P-8P	36 contrats	30 contrats
Total	89 contrats	75 contrats

Comptes 2021

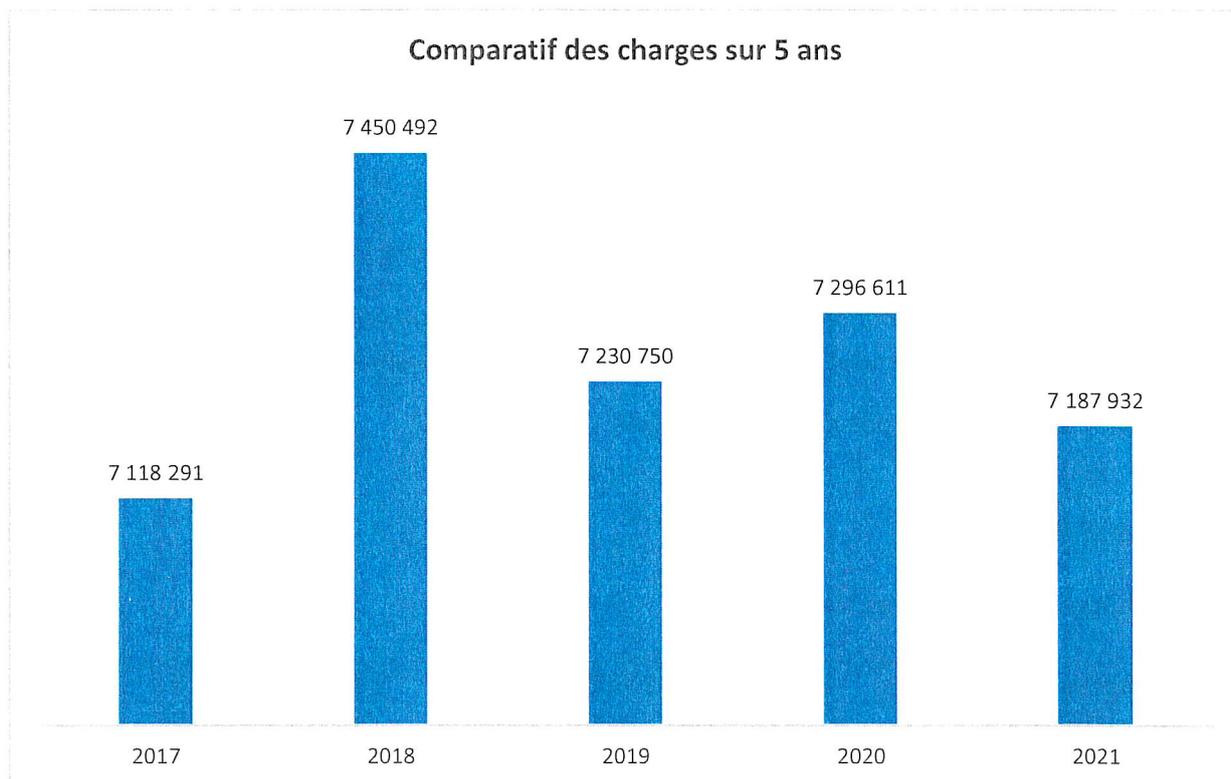
Les comptes 2021 sont comparés avec les comptes 2020 et le budget 2021.

Les comptes détaillés 2021 font partie du présent préavis.

Total des charges comparatives :

Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
CHF 7'187'931,98	CHF 7'877'918.-	CHF 7'296'611,16

Les comptes 2021 présentent un total de charges, à répartir selon l'article 26 de nos statuts, de CHF 7'187'931,98, en diminution de CHF 108'679.- (-1.5%) par rapport aux comptes 2020.



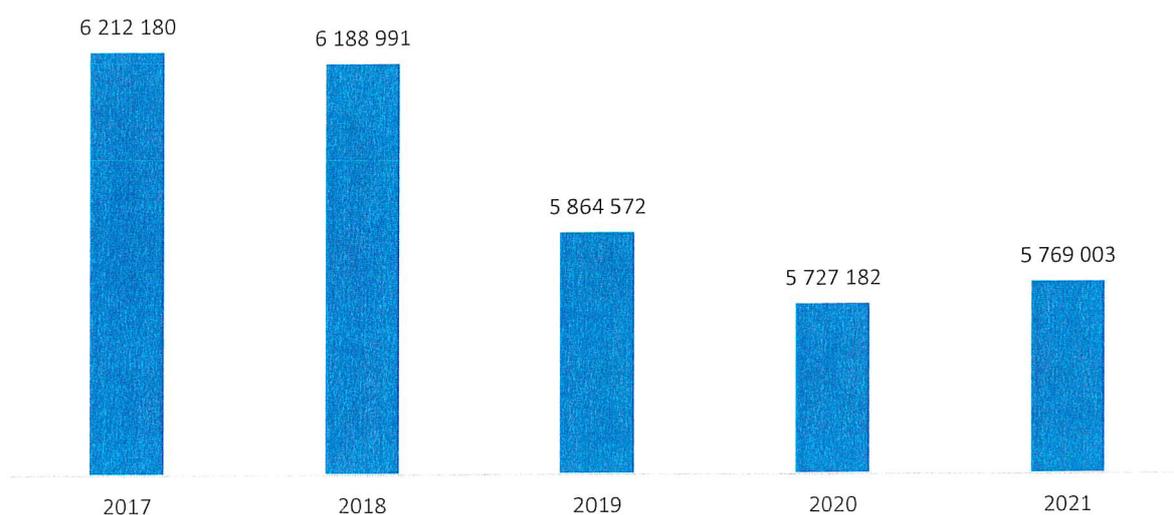
Scolaire

Total des charges comparatives :

Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
CHF 5'769'002,68	CHF 6'006'685.-	CHF 5'727'181,89

Les comptes scolaires 2021 présentent un total de charges, à répartir selon l'article 26 de nos statuts, de CHF 5'769'002,68, en augmentation de CHF 41'821.- (<1%) par rapport aux comptes 2020.

Comparatif des charges scolaire sur 5 ans



Les principaux commentaires :

L'effet du Covid est encore visible sur certains postes comme les spectacles, camps ou caisses de classe.

5001.301 Soutien scolaire – une facture erronée nous avait été transmise, après une très longue discussion la facture corrigée nous est parvenue plus d'une année après.

Les autres postes n'amènent pas de commentaires

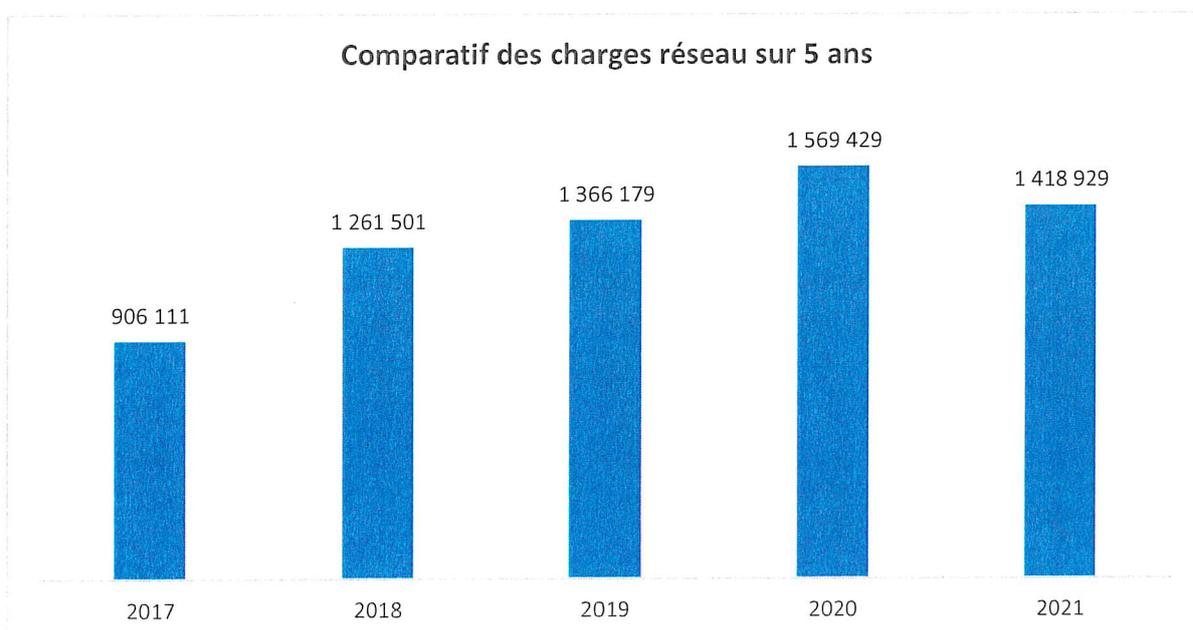
Réseau Asse et Boiron

Total des charges comparatives :

Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
CHF 1'418'929,30	CHF 1'871'233.-	CHF 1'569'429,27

Les comptes réseau 2021 présentent un total de charges, à répartir selon l'article 26 de nos statuts, de CHF 1'418'929,30, en diminution de CHF 150'500.- (9.5%) par rapport aux comptes 2020.

Comparatif des charges réseau sur 5 ans



Remarques générales :

Nos structures ont une capacité d'accueil variable qui dépend de la surface des locaux. Les effectifs et compositions des équipes éducatives correspondent aux normes de l'Etablissement Intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire (EIAP) et au cadre de référence édicté par l'Office de l'Accueil de Jour des Enfants (OAJE) pour le préscolaire.

Les principaux commentaires :

A la rentrée scolaire 2021-2022, nous avons agrandi l'UAPE « Les Z'Eysinous » à Eysins de 24 places. La Faje a versé une aide au démarrage de Frs 62'400.00.

La Faje a augmenté son taux de subvention de 1 % en 2021, nous recevrons 31 % de la masse salariale pédagogique (29 % + 2 % en raison du rabais fratrie déplafonné), d'où une augmentation notable des subventions.

Une aide cantonale extraordinaire de Frs 173'313.00 a été reçue suite aux pertes Covid déclarées. Cette somme est répartie sur nos 7 structures.

L'aide individuelle aux parents a augmenté de Frs 95'959.80. Ce chiffre ne peut pas s'interpréter par rapport aux résultats de 2020. Ils n'étaient pas significatifs en raison de la fermeture des structures ordonnée pendant le Covid.

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction de l'AEE prie le Conseil Intercommunal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Intercommunal

- Vu le préavis n° 05/2021-2026 du Comité de Direction sur les comptes 2021 ;
- Ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- Considérant que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide :

1. D'adopter les comptes 2021 tels que présentés
2. De donner décharge au Comité de Direction et à la boursière

Ainsi délibéré en séance de Comité de Direction du 24 mars 2022 pour être soumis au prochain Conseil Intercommunal.

Au nom du Comité de Direction



Didier Zumbach
Président



Anne Kaufmann
Secrétaire